



Rentrée 2025/2026

Les services périscolaires
Comment ça marche ?



1

Fiche de renseignements Périscolaire

Cette fiche est à déposer en mairie complétée et signée, accompagnée des documents demandés, **avant le 20/08/2025 midi**. Une seule inscription est utile pour l'ensemble des services périscolaires.

Elle concerne chaque enfant fréquentant les services périscolaires municipaux :

- La garderie du matin de 7h30 à 8h20
- La restauration scolaire de 11h30 à 13h20
- La garderie du soir /étude surveillée de 16h30 à 18h15.

2

Créez votre compte sur le portail famille

Cette année un nouveau portail famille est mis en place !

Pour inscrire votre-vo(e) enfant-s aux services périscolaires, vous recevrez un lien par mail, permettant d'accéder à votre compte.

Le **règlement** de vos activités se fait désormais lors de la **réservation de celles-ci**.

Les **régularisations** seront prises en compte pour le **mois suivant**.

Le portail famille permet de :

- Inscrire ou désinscrire votre-vo(e) enfant-s aux services
- Régler vos factures
- Consulter vos historiques
- Être informé sur l'actualité des accueils et du Groupe scolaire Jean Moulin

3

Inscrivez votre-vo(e) enfant-s

Restauration scolaire : au plus tard le **mercredi soir minuit** pour la semaine suivante au minimum.

Ce fonctionnement répond aux exigences anti-gaspillage de la loi Egalim et contribue à une meilleure organisation de service du prestataire.

Garderie & étude surveillée : au plus tard la **veille minuit** pour le lendemain.

Bus : Inscription au plus tard le matin même.

PAI : Veuillez cocher la case correspondante lors des réservations.

Important, vous ne pouvez plus faire de réservation hors délai

4

Les horaires

Pour les enfants d'élémentaire, vous avez 3 choix :

La garderie vous pouvez venir chercher votre enfant entre **16h45 et 18h15**, les devoirs ne seront pas faits ;

La première étude jusqu'à 17h30, puis les enfants basculeront automatiquement en garderie. **Vous pouvez venir votre enfant entre 17h30 à 18h15** ;

La deuxième étude finit à **18h15**, heure à laquelle vous devez venir chercher votre enfant.

Pour les enfants en maternelle, vous pouvez venir récupérer vos enfants entre **16h45 et 18h15**.

5

Les tarifs

Restauration :

QF de 0 à 700	0,70 €
QF de 701 à 999	1 €
QF supérieur ou égal à 1000	2,90 €

Ces tarifs déjà appliqués cette année sont issus d'un conventionnement avec l'Etat renouvelé dès la rentrée prochaine pour une durée de 3 ans. Ils ont donc un caractère temporaire pour les familles.

Garderie/Etude surveillée : 2 €

Contact :

Service enfance - jeunssse :

ecole@caderousse.fr.

04 90 51 96 39

Pour toute urgence (service périscolaire) :

07 61 36 15 33

